

# La nécessité d'une loi contre l'écocide

## Partage international n° 307 - Mars 2014

par Charles Eisenstein

Le système économique et juridique est favorable aux grandes entreprises qui ont recours aux bulldozers, aux incendies provoqués et à l'extraction à ciel ouvert. Une loi contre l'écocide pourrait mettre un terme à cette œuvre de destruction.

C'est l'objectif de l'initiative citoyenne européenne : *Arrêtons l'écocide*, qui vise à inscrire le caractère sacré de la biosphère dans la loi.

L'existence même du concept d'écocide - la destruction des écosystèmes - témoigne de la survenue d'un changement capital dans notre relation avec la planète. Car pour tuer une chose, comme ici la Terre, il faut commencer par supposer que cette chose est vivante. Nous commençons aujourd'hui à nous rendre compte que la planète et ses écosystèmes sont des êtres ayant droit à la vie, et non plus seulement des réservoirs de richesse et des dépotoirs. Avec la prise de conscience accrue de notre appartenance à une planète vivante et interdépendante, des concepts tels que « droits de la nature » et « loi contre l'écocide » relèveront du bon sens.

Malheureusement, nous vivons dans un système économique-juridique qui s'oppose à cette prise de conscience. En toute impunité, et pour un profit immense, les grosses sociétés recourent aux bulldozers, à la fracturation, au forage, à l'extraction à ciel ouvert, à la déforestation par incendies provoqués, commettant des écocides partout et en tous lieux. Il est tentant d'imputer la responsabilité de ces horreurs à l'avidité des grosses entreprises, mais à quoi peut-on s'attendre dans un système économique-juridique qui ferme les yeux sur de tels agissements et les encourage même ? En outre, nous sommes tous (dans la société industrielle, du moins) complices. C'est pourquoi nous avons besoin d'une loi contre l'écocide : signe concret du consensus croissant autour de la nécessité d'en finir avec cette situation.

### La logique économique à court terme

En termes de morale, la question est claire ; mais en termes économiques, qu'en est-il ? Est-ce faisable ? Est-il financièrement possible d'en finir avec l'écocide ? L'objection économique s'articule comme suit : « *Oui, nous devons cesser de tuer la planète - mais pas maintenant. Nous devons attendre que l'économie s'améliore pour avoir les moyens de le faire.* » Est-ce à dire que nous devons accélérer notre course folle vers l'amenuisement du patrimoine naturel afin d'être, dans un avenir mythique, suffisamment riches pour le restaurer ? Y a-t-il des gens pour croire que nous devons maintenir notre planète en vie à la seule condition de ne rien changer à notre mode de fonctionnement ?

La vérité est qu'une loi contre l'écocide serait préjudiciable à l'économie telle que nous la connaissons. Cette dernière dépend de la production d'un volume sans cesse croissant de biens et de services, ainsi que d'un accroissement de la consommation de façon que la demande puisse faire face à la croissance de la productivité tout en maintenant le plein emploi. Aujourd'hui, pour atteindre cet objectif, il faut arracher à la Terre de plus en plus de minéraux, de bois, de poisson, de pétrole, de gaz, et ainsi de suite, d'où la perte, à terme, de la santé et de la viabilité de la biosphère.

Changer cette approche n'est pas une mince affaire. Qu'en est-il des cinq cent mille emplois que l'extraction des sables bitumineux d'Alberta (Canada) est censée créer ? Nous devons changer notre système économique de façon que l'emploi ne soit pas obligatoirement lié à la transformation de la nature en produits. Nous devons payer les gens à faire d'autres choses, comme replanter les forêts ou restaurer les marécages. Tous les aspects de la vie moderne sont générateurs d'écocides. Il faut donc nous attendre à ce que la vie change au cours de l'ère post-écocidaire.

Il est plus juste de dire qu'au lieu d'être préjudiciable à l'économie, une loi contre l'écocide la transformerait. Notre économie serait moins axée sur le jetable et davantage sur les objets confectionnés avec soin ; il y aurait plus de loisirs et moins de production, plus de recyclage et moins de décharges ; on partagerait davantage au lieu de posséder.

### Ecocide et compétitivité

Qu'en est-il de l'argument consistant à dire que si l'Europe criminalise l'écocide elle sera pénalisée en termes de compétitivité face aux pays qui l'autorisent ? Il arrive souvent que l'exploitation rapide du patrimoine naturel engendre des profits énormes à court terme.

Comment du bois issu de forêts gérées durablement, provenant d'une région donnée, peut-il être compétitif face à du bois bon marché issu de coupes à blanc qui provient d'une autre région ? C'est chose impossible - à moins d'inscrire dans les accords de commerce internationaux le principe selon lequel il faut en finir avec l'écocide. Malheureusement, les accords en cours de négociation, comme le Traité transatlantique de libre échange, menacent de faire exactement le contraire : les entreprises pourraient obtenir l'annulation des lois contre l'écocide sous prétexte qu'elles constituent des entraves aux échanges commerciaux.

Il faut inverser cette tendance. Une loi européenne contre l'écocide permettrait de jeter les bases morales et juridiques d'un consensus mondial visant à préserver la planète pour les générations à venir. Même si la loi n'entre pas immédiatement en vigueur, cette initiative a le mérite de mettre l'idée sur la table. Tôt ou tard, la loi verra le jour, et les entreprises innovantes qui anticipent les

changements qu'elle induira prospéreront à terme, même si la phase de transition ne va pas sans difficultés.

L'initiative anti-écocide européenne a recueilli jusqu'à maintenant quelque cent mille signatures - loin du million requis pour obliger la Commission européenne à la prendre officiellement en compte. Les générations futures, quand elles seront sur une planète dévastée et qu'elles jetteront un regard en arrière, se demanderont-elles pourquoi seuls 0,02 % des Européens ont exercé leurs droits démocratiques afin de mettre un terme à l'écocide ? Nous pouvons mieux faire que cela.

Publié à l'origine dans *The Guardian* (UK), le 16 janvier 2014. Reproduit avec l'autorisation de l'auteur.

**Auteur** : Charles Eisenstein, écrivain et conférencier international basé à Harrisburg, en Pennsylvanie, (Etats-Unis), il a notamment publié : *The Ascent of Humanity* (l'Ascension de l'humanité), et *Sacred Economics*, (l'Economie sacrée).

**Sources** : *The Guardian* (UK)

**Thématiques** : [environnement](#)

**Rubrique** : [Point de vue](#) ()